

Province de Québec
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
M.R.C. de Maskinongé

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC, vous est par les présentes donné par Gilles Frappier, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, que le Conseil Municipal a adopté lors de sa séance ordinaire du 4 novembre 2019, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2020, conformément à l'article 148 du Code Municipal et est le suivant:

Lundi le 13 janvier 2020	Lundi le 6 juillet 2020
Lundi le 3 février 2020	Lundi le 3 août 2020
Lundi le 2 mars 2020	Mardi le 8 septembre 2020
Lundi le 6 avril 2020	Lundi le 5 octobre 2020
Lundi le 4 mai 2020	Lundi le 2 novembre 2020
Lundi le 1 ^{er} juin 2020	Lundi le 7 décembre 2020

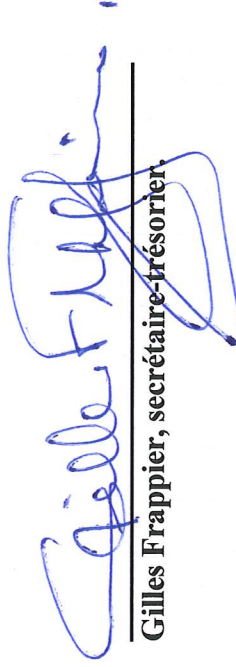
Chacune des séances ordinaires du Conseil débutera à 19h30.

DONNÉ, ce 6^{ème} jour de novembre, deux mil dix-neuf (2019-11-06).


Gilles Frappier, secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, soussigné, résidant à Saint-Alexis-des-Monts, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignées par le conseil, le 6^{ème} jour de NOVEMBRE DEUX-MIL DIX-HEUF (2019-11-06).


Gilles Frappier, secrétaire-trésorier